

Roche-Le-Peyroux

Juin 2021

La Gazette du Peyroux

Bonjour à toutes et tous,

Voilà plus d'une année que cette crise sanitaire nous prive de l'essentiel : les relations humaines.

Verra-t-on bientôt le bout du tunnel ?

C'est la question que tout le monde se pose encore aujourd'hui.

Que sera la saison d'été ?

Espérons qu'avec les jours chauds, les mois prochains marqueront un retour à la vie normale.

Malgré ce contexte les employés, les élus et moi-même avons eu la chance de pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

Le budget 2021 a été voté le 24 mars 2021, nous avons décidé de rénover nos bâtiments communaux du centre bourg. Les travaux de voirie ont été différés à 2022 (la route de Foncire, du Barrage...) afin de regrouper les subventions départementales et de faire un peu d'élagage.

Dès les masques tombés, les réunions publiques possibles, je souhaite un échange avec vous toutes et tous pour évoquer notre commune d'aujourd'hui et de demain.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Monique Jabiol

Réalisation des travaux et achats prévus Au budget 2020

✓ Voirie VC 2 du carrefour Maisonneuve à Rotabourg

Les travaux ont été attribués à l'entreprise Fabre de Lanobre suite à l'ouverture des plis en date du 09 juin 2020. Les travaux ont été suivis par le Syndicat de la Diège. Ils se sont terminés en novembre 2020.

Montant TTC : 40 282,64 €

Subvention DETR (Etat) : 12 336,55 €

Subvention Département : 10 183,00 €

✓ Travaux église

Les travaux programmés pour la mise en sécurité de la cloche N°2 : le moteur de volée et le mouton, ont été réalisés à partir d'octobre 2020, par la Société BODET CAMPANAIRE.

Le coût est de 7 291,68 € TTC, subventionné par le Département à hauteur de 3 645,84 €.

Cependant des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires.



La vétusté du corbeau a nécessité la fabrication spéciale de cette pièce pour un montant de 702,96 € TTC. La restauration totale a été effectuée en janvier 2021.

Au cours de ces travaux, l'entreprise a découvert que le moteur de la cloche N°1 était grillé, il est nécessaire de prévoir son remplacement pour l'année 2022 selon un devis de 1 638,90 € TTC.

✓ Acquisition du tracteur et de sa lame à neige

Le tracteur a été livré le 15 décembre 2020. Le retard de livraison est dû à l'obligation du passage aux mines pour l'immatriculation. Mais il s'est avéré que l'adaptation de la lame à neige acquise en 2019 était impossible (avec les options, le poids était supérieur à 900 kg).

Un parcours chaotique s'est alors engagé avec Agro-Service 2000 et les établissements Bruneau pour un échange. La seule proposition qui nous a été faite est une lame Rabaud, la livraison a été faite le 6 mai 2021 !

Le tracteur a été réglé en janvier 2021 pour un montant de 66 600 € TTC

Un emprunt avait été prévu pour un montant de 50 000 €

Reprise de l'ancien tracteur : 8 000 €

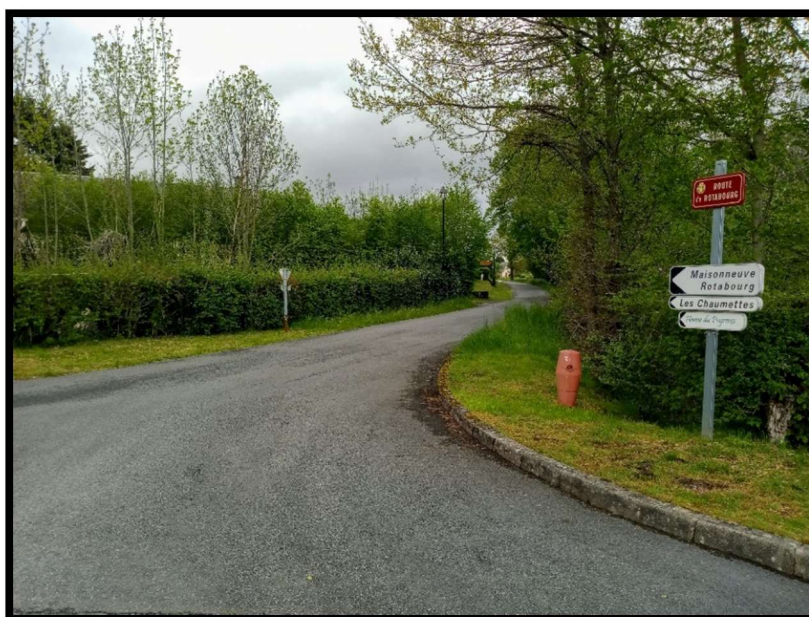
Auto financement : 8 600 €

Aucune subvention pour les véhicules roulants



✓ *Délaissé de voirie*

Par délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2020, le délaissé de voirie (photo de la VC2 ci-dessous) est entré dans le domaine privé de la commune.



La route actuelle faite dans les années 60 avait fait l'objet d'indemnisation des riverains par délibération en date du 5 février 1961.

La commune par l'intermédiaire du cabinet de géomètres Ducros-Levrat avait sollicité la modification du parcellaire cadastral, le 7 février 2011.

Un acte de vente amiable, en la forme administrative entre les conjoints TRANCHET et la commune de Roche-Le-Peyroux est en cours d'élaboration pour la publication aux hypothèques, afin que cette route soit enfin cadastrée.

✓ Décharge communale

Depuis le 15 avril, la décharge est à nouveau accessible aux habitants de la commune. Un réaménagement a été fait par l'entreprise Besse de Chirac-Bellevue pour un montant de 816 € TTC.



Les déchets autorisés à la décharge



✓ **Travaux D20**

Le réaménagement de l'accotement de la D20, au lieu-dit Puy Sivadeau a été effectué par l'entreprise Bergheaud de Mauriac. Le revêtement de la chaussée devait être repris courant mai...



✓ **Colis de Noël**

Des colis de Noël ont été offerts, début décembre, aux habitants de plus de 65 ans de la commune.



✓ *Rencontre avec les élus de HCC*

Les élus de Haute Corrèze Communauté sont venus rencontrer les élus des communes de Roche-Le-Peyroux, Saint-Etienne-La-Geneste et Sainte-Marie-Lapanouze. Le président de la Communauté de communes Pierre Chevalier, la directrice Célia Escurat et plusieurs vices présidents : Serge Guillaume, Jean-François Michon, Alain Fonfreyde, Gilles Magrit, Eric Ziolo et Dominique Miermont ont présenté le projet de territoire. Ce projet se développe en quatre thèmes : service (enfance, gérontologie...), patrimoine et environnement, tourisme et culture sans oublier l'économie.

A la fin de cette présentation, les élus locaux ont posé des questions concernant la gestion des déchets (entretien des containers, bennes à encombrants qui ont été supprimées...), les contraintes du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire), de l'urbanisme et les questionnements sur le désert médical de notre territoire.



✓ *Programme forêt*

Une demande d'estimation des résineux derrière le cimetière a été faite auprès de cinq exploitants forestiers. L'offre d'achat retenue est celle de la Scierie Feuillade pour un montant de 39 015€.

Une réflexion d'aménagement du terrain après abattage est à venir avec un reboisement en feuillus.

✓ **Urbanisme – Loi Climat et Résilience**

Les députés ont adopté le 04/5/2021 le projet de Loi Climat et résilience en première lecture à l'Assemblée Nationale.

Les communes vont être confrontées à de nouvelles contraintes en matière d'urbanisation.

L'objectif réduire « par deux le rythme d'artificialisation* sur les dix prochaines années par rapport à la décennie précédente », « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ».

Une ambition qui devra être traduite dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire (SRADDET), document d'urbanisme qui s'impose au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui lui-même s'impose au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

PLUI qui est en cours d'élaboration depuis mai 2017, porté par la Direction de l'environnement et de l'aménagement de l'espace de Haute Corrèze Communauté et qui entre dans la dernière phase d'élaboration du document.

Une permanence publique s'est tenue le 16/03/2021 à Ligniac pour récolter les demandes des usagers. Toutes les demandes ont été étudiées par le bureau d'études, la DDT, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental et la commune.

La délibération d'arrêt de projet de PLUI est fixée au Conseil communautaire du 1/07/2021. Ce document d'urbanisme va déterminer les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols de la commune.

* « Artificialisation » : « un sol est regardé comme artificialisé si l'occupation ou l'usage qui en est fait affectent durablement tout ou une partie de ses fonctions » article L101-2 du code de l'urbanisme.

Courant 2022 qui va instruire nos documents d'urbanisme ?

Jusqu'à présent notre commune travaillait avec la DDT pour instruire les demandes de PC, CU, DP : service gratuit, rapide et efficace.

Courant 2022 la DDT n'instruira plus les documents d'urbanisme. Certaines communes depuis 2018 avaient dû rejoindre les services d'urbanisme de la ville d'Ussel, service payant, d'autres avaient les leurs.

Pour l'instant la Communauté de Communes n'a pas la compétence.

En résumé : d'un service gratuit nous allons être obligé de payer pour faire instruire nos dossiers.

Trois propositions peuvent être formulées :

Adhésion à la ville d'Ussel : nous n'y sommes pas favorables

Adhésion à un service commun à HCC : nous avons demandé une étude chiffrée

Prendre l'attache d'un cabinet privé : à voir

✓ *Gestion des gîtes*

En juillet 2020, la commune a acheté un lave-linge et un sèche-linge pour aider à la rotation du linge des gîtes. Les stocks ont été revus et désormais un doublon permet de satisfaire départs et arrivées (housses de couette, molletons...).

Pour aider à la gestion des gîtes et à l'entretien des bâtiments communaux, pendant la période estivale, nous avons fait appel à candidature. La seule candidature a été celle de Noémie Guillaume que nous avons retenue.

✓ *Aménagement intérieur du gîte N°7 – «Le Rouchou»*

Le gîte 7 a été entièrement refait par Christian, aidé par les élus Daniel Rosnet et Jean-Pierre Crépy.



La commune propose 5 gîtes à la location :

- 2 très convenables les 6 et 7 avec 8 couchages (derrière l'école)
- 1 correct à l'Auberge
- 2 autres à Val-Beneyte, vétustes qui demandent restauration ou une nouvelle destination

✓ *Les 100 ans de la Diège – 3 septembre 2021*

Le Syndicat de la Diège organise le vendredi 3 septembre, la journée anniversaire des 100 ans du Syndicat.

Les activités du matin se dérouleront sur la commune de Neuvic : visite du musée Henri Queuille, conférence sur la Diège ; l'après-midi sur notre commune avec exposition sur le barrage des Chaumettes, visite de l'usine de Val Beneyte, buffet à partir de 19 H.

Un programme vous sera diffusé ultérieurement.



✓ Vote du compte administratif 2020 et du budget 2021

FONCTIONNEMENT		Compte Administratif 2020		Budget Primitif 2021
Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2020	Réalisations 2020	Propositions du Budget 2021	
011 Charges à caractère général (+ impôts)	79 330,00 €	54 913,46 €	80 020,00 €	
012 Charges de personnel	64 900,00 €	53 338,43 €	65 500,00 €	
65 Autres charges de gest. courante	29 600,00 €	23 137,09 €	28 550,00 €	
66 Charges financières	268,24 €	268,64 €	140,00 €	
014 Atténuations de produits	2 500,00 €	1 536,00 €	2 500,00 €	
67 Charges Exceptionnelles	- €	- €	- €	
Total des opérations réelles	176 598,24 €	133 193,62 €	176 710,00 €	
Opérations d'ordre 042 (compte 6811)	722,00 €	722,00 €	722,00 €	
022 Dépenses Imprévues	4 000,00 €	- €	6 491,06 €	
TOTAL DES DEPENSES	181 320,24 €	133 915,62 €	183 923,06 €	
Autofinancement prévisionnel (023)	78 287,18 €		94 183,00 €	
TOTAL avec autofinancement	259 607,42 €		278 106,06 €	

Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2020	Réalisations 2020	Propositions du Budget 2021	
013 Atténuation de charges	- €	77,31 €	- €	
70 Produits de Services	1 700,00 €	1 286,37 €	- €	
73 Impôts et taxes	137 972,00 €	140 443,85 €	139 348,00 €	
74 Dotations	7 050,00 €	5 028,46 €	4 782,00 €	
75 Produits de Gestion Courante	45 200,00 €	41 569,27 €	41 200,00 €	
77 Produits exceptionnels		1 714,48 €	- €	
Transfert de Charges				
Total des opérations réelles	191 922,00 €	190 119,74 €	185 330,00 €	
Opérations d'Ordre 042 (compte 777)				
Excédents (report exercice précédent) (002)	67 685,42 €		92 776,06 €	
TOTAL DES RECETTES	259 607,42 €		278 106,06 €	
Résultat cumulé de l'exercice		56 204,12 €		

INVESTISSEMENT		Compte Administratif 2020		Budget Primitif 2021
Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2020	Réalisations 2020	Propositions du Budget 2021	
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
204 Subventions versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
21 Programmes d'équipement	113 000,00 €	6 146,23 €	119 800,00 €	
23 Immobilisation en cours	55 000,00 €	45 898,16 €	25 000,00 €	
16 Remboursement du Capital et cautions	4 540,00 €	3 681,11 €	4 399,00 €	
27 Autres immo financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total des opérations réelles	172 540,00 €	55 725,50 €	149 199,00 €	
Opérations d'ordre Chap 040 compte 139	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Opérations d'ordre Chap 041	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
020 Dépenses imprévues	3 695,79 €	0,00 €	1 700,00 €	
Déficit 001 (sans les RAR)	80 212,23 €		16 913,48 €	
RAR D			74 600,00 €	
TOTAL DES DEPENSES	256 448,02 €	55 725,50 €	242 412,48 €	
Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2020	Réalisations 2020	Propositions du Budget 2021	
13 Subventions d'équipement	31 591,15 €	30 534,55 €	17 694,00 €	
10 Dotations et fonds divers	7 135,46 €	7 137,47 €	17 800,00 €	
16 Emprunt ou caution	50 500,00 €	418,00 €	20 500,00 €	
Total des opérations réelles	89 226,61 €	38 090,02 €	55 994,00 €	
Opérations d'ordre 040	722,00 €	722,00 €	722,00 €	
Produits de cessions d'immobilisations 024	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
Opérations d'ordre Chap 041	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Réserves c/1068	80 212,23 €		31 113,48 €	
Autofinancement prévisionnel (021)	78 287,18 €		94 183,00 €	
Excédent 001				
RAR R	0,00 €		60 400,00 €	
TOTAL DES RECETTES	256 448,02 €	38 812,02 €	242 412,48 €	
	<i>Résultat de l'exercice soit un déficit de</i>	-16 913,48 €		

Le compte administratif fait apparaître un déficit en investissement de 16 913,48€ car les règlements du tracteur et les travaux de l'église ont été effectués sur l'exercice 2021, entraînant un excédent de 92 776,06 € pour 2020 qui aurait dû être inférieur.

✓ **Travaux prévus en 2021**

- Les ravalements extérieurs des gîtes N°6 et N° 7 derrière l'école (nettoyage toiture, peinture des huisseries, changement des persiennes)
- Ravalement des façades et nettoyage de la toiture de l'ancienne école, peinture des volets et des portails
- Ravalement des façades et nettoyage de la toiture de la mairie, peinture des fenêtres et des volets
- Réfection de la toiture du petit bâtiment sur le parking de l'école et ravalement pour l'aménager en lingerie
- Achat d'un karcher
- Prévision d'extension du réseau d'eau par le Riffaud à Rotabourg (construction d'une maison)
- Prévision du remplacement de la voiture « de collection » de la commune
- Achats divers pour l'aménagement du gîte N°7 : aménagement cuisine, peinture...
- Prévision de remplacement d'équipement des logements communaux (chauffe-eau

✓ **Fiscalité**

La commune n'a pas voté d'augmentation du taux d'imposition de la taxe foncière pour 2021. Concernant le taux de la taxe d'habitation, il est gelé par la loi jusqu'en 2023.

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023.

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

Le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants reste affecté aux communes (pour la commune de Roche, il représente la somme de 1 723 €). Par ailleurs, pour les contribuables encore assujettis, le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales est affecté au budget de l'Etat.

Un peu de casse-tête...

En 2020, le taux du foncier bâti sur la commune était pour la part communale de 9,15% et pour la part départementale 21,35%. Sur les avis de taxes foncières 2021 (que nous recevrons courant août) la part départementale est récupérée par la commune pour compenser la perte de la taxe d'habitation. Vous aurez donc une seule colonne « part communale » qui s'élèvera, puisque nous ne changeons pas les taux à 30,50%. Cela ne change en rien pour le montant total du foncier, c'est simplement la répartition entre ces deux colonnes qui est impactée.

De son côté, la commune ne sera ni plus riche, ni moins riche qu'avant, puisque la compensation de la taxe d'habitation est neutre et s'effectue « normalement » à l'euro près...

Le montant de la part départementale qui dépasse ce que nous percevions avant comme montant de la taxe d'habitation doit donc être reversé à l'état.

Il s'agit là d'une grande réforme qui demande toute notre attention.

Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Le taux de la taxe des ordures ménagères voté par Haute Corrèze Communauté passe à 7,27%. Ce dernier augmentera pour notre commune jusqu'en 2026, pour atteindre un taux unique de 9,50% (lissage sur 10 ans pour obtenir un taux unique de toutes les communes).

Pour information, la Dotation Globale de Financement (DGF), normalement principale dotation de l'état aux collectivités territoriales est restée stable au niveau national mais elle varie en fonction de la taille des communes, du nombre d'habitants et de **leurs ressources fiscales**.

En janvier, il nous était annoncé la somme de 4 332€ et en avril seulement 2 033€ !

Que sera-t-elle en 2022... Zéro ?

En 2017, elle était de 10 914€.

Les subventions départementales pour les travaux de ravalement sont au taux unique de 25% HT au lieu de 30% pour les immeubles locatifs et 40% pour les bâtiments publics antérieurement.

Nous n'avons pas encore de réponse pour les demandes de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) mais nous savons d'avance que notre taux sera minoré !

Privilège des communes dites riches ! Qui voient leur fiscalité se réduire comme peau de chagrin...

✓ *Les délégués aux commissions*

Syndicat de la Diège	Titulaires	Suppléants
	<i>Mathilde GUILLAUME</i>	<i>Michelle DESIR</i>
	<i>Daniel ROSNET</i>	<i>Jean-Pierre CREPY</i>

SIVOM du Riffaud	Titulaires	Suppléants
	<i>Jean-Pierre CREPY</i>	<i>Michelle DESIR</i>
	<i>Francis ROQUES</i>	<i>Yann MACAINE</i>

Voirie	<i>Mathilde Guillaume</i>	<i>Jean-Pierre CREPY</i>	<i>Yann MACAINE</i>
---------------	---------------------------	--------------------------	---------------------

Bâtiments communaux	<i>Daniel ROSNET</i>	<i>Francis ROQUES</i>	<i>Yann MACAINE</i>
----------------------------	----------------------	-----------------------	---------------------

✓ *Les délégués intercommunaux*

Haute Corrèze Communauté	Titulaire	Suppléante
	<i>Monique JABIOL</i>	<i>Mathilde GUILLAUME</i>

Commissions thématiques	Titulaire	Suppléant
Ressources	<i>Monique JABIOL</i>	<i>Mathilde GUILLAUME</i>
Economie - Attractivité	<i>Daniel ROSNET</i>	<i>Jean-Pierre CREPY</i>
Proximité - Citoyenneté	<i>Mathilde GUILLAUME</i>	<i>Daniel ROSNET</i>
Préservation - Environnement	<i>Monique JABIOL</i>	<i>Michelle DESIR</i>
Aménagement espace	<i>Yann MACAINE</i>	<i>Jean-Pierre CREPY</i>

✓ *Etat civil*

Naissance de Yuri Lancereau le 01/11/2020

De Antoine Lancereau et de Loana Celette

Mariage le 08/10/2020

De Heather Taplin et Yves Salesse

Mariage le 28/12/2020

De Janine Engreissat et Daniel Rosnet

Mariage le 12/05/2021

De Charlotte Teyssier et Paul Clochard d'Ussel

Nous invitons ceux qui le souhaitent à nous communiquer leur adresse mail afin de recevoir des informations tout au long de l'année.



Très bel été à tous !!!!!